

ORDONNANCES

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement a édicté les ordonnances suivantes :

- B-3, o. 820, P-1, o. 733, P-12.2, o. 285 et CA-24-085, o.264 relatives aux initiatives culturelles du 14 juillet au 4 octobre 2026;
- B-3, o. 821, C-4.1, o. 439, P-1, o. 734, P-12.2, o. 286 et CA-24-085, o. 265 relatives à la tenue de programmations diverses sur le domaine public (Saison 2026, 6e partie A);
- B-3, o. 822 relative à la tenue d'événements sur la Place de la Création du 6 août au 25 septembre 2026;
- C-4.1, o. 440 fixant la limite de vitesse prescrite à 20 km/h et identifiant comme rue partagée la rue Saint-Paul Ouest entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-François-Xavier;
- C-4.1, o. 441 déterminant l'obligation de virage à gauche dans la voie de gauche de l'approche est de l'intersection du boulevard De Maisonneuve et de la rue D'Iberville.

et ce, en vertu des Règlements sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3), la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1), la propreté et la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., chapitre P-12.2) ainsi que le civisme, le respect et la propreté (CA-24-085).

Ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication. Elles peuvent être consultées sur le site Internet de la Ville de Montréal à la page suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux> ainsi qu'aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM.

Fait à Montréal, le 11 juillet 2026

La secrétaire d'arrondissement,
Katerine Rowan, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 juillet 2026

Résolution: CA26 240327

Autoriser la tenue de programmations diverses sur le domaine public (saison 2026, 6^e partie A) et édicter les ordonnances

Il est proposé par Leslie Roberts

appuyé par Effie Giannou

D'autoriser l'occupation du domaine public pour la tenue des événements identifiés dans le document intitulé « Programmations diverses sur le domaine public (saison 2026, 6^e partie A) », et ce, sur les sites qui y sont décrits et selon les horaires spécifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3), article 20, l'ordonnance B-3, o. 821 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), article 3, l'ordonnance C-4.1, o. 439 permettant d'effectuer la fermeture de rues sur les sites et selon les horaires des programmations diverses identifiées;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), article 8, l'ordonnance P-1, o. 734 permettant la vente d'objets promotionnels, d'aliments, des boissons alcooliques ou non ainsi que la consommation de ces boissons, selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2), article 7, l'ordonnance P-12.2, o. 286 permettant de peindre et de dessiner sur la chaussée selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le civisme, le respect et la propreté de l'arrondissement de Ville-Marie (CA-24-085), articles 29 et 45, l'ordonnance CA-24-085, o. 265 permettant de coller, clouer, brocher, ou autrement attacher, insérer ou altérer, quoi que ce soit sur le mobilier urbain et de distribuer des échantillons des commanditaires reliés à ces événements selon les sites, dates et horaires des événements identifiés, dans des kiosques aménagés à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1260462004

Katerine ROWAN

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 juillet 2026

B-3, o. 821 Ordonnance relative à la tenue de programmations diverses sur le domaine public (Saison 2026, 6^e partie A)

Vu l'article 20 du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
2. L'organisateur d'un événement autorisé sur les sites, heures et lieux d'un événement préalablement autorisé conformément à l'article 1 doit, en tout temps pendant et sur le site de cet événement, être en mesure de produire l'autorisation écrite du directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
3. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 75 dBA et 90 dBC, LAeq 1 minute, mesuré à 5 mètres des appareils sonores installés sur les sites identifiés à l'annexe 1.
4. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

ANNEXE 1

PROGRAMMATIONS DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (Saison 2026, 6^e partie A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1260462004) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

ANNEXE 1
ROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, propriété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, propriété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Dragon Fly	Table de concertation Peter Mc-Gill	Les lundis et mercredi du 8 juillet au 30 septembre 2026	Place du Canada	x	x							x	x	N-AF-PA
Moments Latin Groove	SDC Montréal Centre-Ville	10, 17, 24, 31 juillet + 7, 14, 21 et 28 août (Square Phillips) 12, 19, 26 juillet, 2, 9, 16, 23, 30 août, 6, 13, 20 et 27 septembre (square Dorchester)	Square Phillips et Square Dorchester	x	x									R-A-MA
Rassemblement musical	Marche pour Jésus	11 juillet 2026	Place du Canada	x	x			x						R-A-GA
Journée bien-être	Aire Ouverte	16 juillet 2026	Parc Saint-Jacques	x	x		x	x					x	N-A-PA
Soirées musicales et festives	Ausgang	16 juillet, 21-22-25 août, 3 septembre	Place du Village	x	x			x	x	x				R-A-MA
Cinéma sous les étoiles	Funambules Médias	17 juillet 2026 18 juillet 2026 (Date en cas de pluie)	Square Viger	x	x									R-A-MA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Festival Ctrl+Alt	Studio ZX	Du 22 juillet au 27 juillet 2026	Trottoir devant la Place du Village + Place du Village	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	R-A-GA
Fresque citoyenne	Éco-quartier Peter McGill	23 juillet 2026 (Reporté au 30 juillet 2026 en cas de pluie)	Ruelle Lambert-Closse	x	x	x					x		x	N-AF-PA
Productions de brousse Lecture en forêt	DCSLDS	25 juillet 2026	Parc Félix-Antoine-Savard	x	x									N-AF-PA
Productions de brousse Lecture en forêt	DCSLDS	26 juillet 2026	Parc Sainte-Marie	x	x									N-AF-PA
Animations familiales	Les Bougeottes	26 juillet 2026	Parc Saint-Jacques	x	x									R-AF-PA
La Terre Sous Nos Ongles	Fondation Jia	30 juillet 2026	Place Sun Yat Sen	x	x									N-A-PA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, propreté (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, propreté (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Marché Afro-Caribéen du Square Viger	Festival Yasolo, Fierté noir Montréal	Du 1er au 2 août 2026	Café Viger	x	x		x	x				x	x	N-A-GA
Tournois de ballon chasseur	Les Ratons chassauers	1er août, remis au lendemain en cas de pluie	Parc de Faubourgs	x	x			x						R-A-MA
Soirée hommage	SDC du Village	2 août 2026	Parc de l'espoir	x	x									N-A-PA
Pique-Nique collectif	Les Drags Patronnesses	6 août 2026	Parc Charles S.Campbell	x	x			x						R-A-PA
Hilocanta, Chant du fil	DCSLDS	Du 6 au 8 août 2026	Place de la Création	x	x									N-A-PA
Productions de brousse Lecture en forêt	DCSLDS	8 août 2026	Parc Félix-Antoine-Savard	x	x									N-AF-PA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, propreté (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, propreté (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Journée du Quartier chinois de Montréal	Table ronde du quartier chinois de Montréal	8 août 2026	Jardin communautaire Kahéhtaien-Lumbau (au coin des rues de Buillon et Viger)	x	x							x	x	R-A-MA
Productions de brousse Lecture en forêt	DCSLDS	9 août 2026	Parc Sainte-Marie	x	x									N-AF-PA
Rendez-vous Trans Gen	Studio ZX	10 août, 14 septembre 2026	Place du Village	x	x			x						R-AF-PA
Ateliers participatifs et de médiation culturelle	Fonderie Darling	13 août 2026 (Reporté au 14 août 2026 en cas de pluie)	Place du Sable Gris	x	x								x	R-A-MA
Cultive ta nature	Éco-quartier Sainte-Marie Saint-Jacques	13 août 2026	Parc Médéric Martin	x	x								x	R-A-MA
Briand, CatherinePoète du parc	DCSLDS	13 et 14 août 2026	Place de la Création	x	x									N-A-PA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, propreté (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, propreté (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Village pour Toustes	Studio ZX	14 août , 15 août 21 août,23 août,29 août, 30 août, 5 septembre, 11 septembre, 20 septembre, 25 septembre, 3 octobre 2026 (Reporté au 16 août, 22 août, 28 août, 4 septembre, 6 septembre, 12 septembre, 13 septembre, 18 septembre, 19 septembre, 26 septembre, 27 septembre, 2 octobre en cas de pluie)	Place du Village	x	x			x						R-A-MA
Rythmes du Monde au Square Viger	Festival Yasolo, Fierté noir Montréal	15 août 2026	Café Viger	x	x			x				x	x	N-A-GA
La classique Robert Gravel 2026	La LNI et le Nouveau Théâtre Expérimental	16 août 2026	Parc Walter Stuart	x	x		x	x					x	N-A-PA
Forward Movements Interactions Créatives	DCSLDS	16 août 2026	Parc des Faubourgs	x	x									N-A-MA
Fête interculturelle	FEEJAD	21 août 2026 (Reporté au 22 août 2026 en cas de pluie)	Parc Toussaint Louverture	x	x									R-A-MA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Festival des Faubourgs	Voie culturelle des Faubourgs	Du 21 au 23 août 2026	Parc des Faubourgs	x	x							x	x	R-A-GA
Festival des Faubourgs	Voie culturelle des Faubourgs	22 août 2026	Parc Charles-Mayer	x	x							x	x	R-A-MA
Retour à l'école	La Relance Jeunes et Familles	22 août 2026	Parc Médéric Martin	x	x			x						R-AF-MA
Festival des Faubourgs	Voie culturelle des Faubourgs	23 août 2026	Place Joseph-Venne	x	x							x	x	R-A-MA
Cabane Théâtre- Payzages	DCSLDS	23 août 2026	Parc Médéric-Martin	x	x									N-A-PA
Discover McGill	Université McGill	25 août 2025	Rue McTavish (Entre les rues Sherbrooke et Docteur Penfield)	x	x	x							x	R-A-GA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Fête de ruelle - Activité de mobilisation	Éco-quartier Sainte-Marie Saint-Jacques	29 août 2026	Ruelle verte Passage à niveau (entre les rues Montgomery / Wurtele / de Rouen / Ontario)	x	x									R-AF-PA
Finissage de l'exposition d'été SKOL	Centre des arts actuels SKOL	29 août 2026	Place du Village	x	x							x	x	N-A-PA
Circuit-Est - Interludes danse musique	DCSLDS	29 août 2026	Place de la Création	x	x									N-A-PA
Festival pluridisciplinaire en art de rue	Festival des arts de ruelle	29 août 2026	Rue Labrecque (Entre les rues St-Timothée et Sherbrooke)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	R-A-MA
Marché public, dans l'ambiance du 18e siècle	Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière	Du mercredi 26 au lundi 31 août 2026	Place Royale et place d'Youville	x	x	x		x	x	x				R-A-GA
Valentine Alma - Fleurir les ruines	DCSLDS	Les mercredis, vendredis, dimanche du 26 août au 20 septembre 2026	promenade des saveurs	x	x									N-AF-PA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
10ème anniversaire du Café de la Maison Ronde	Groupe communautaire L'itinéraire	1er septembre 2026	Square Cabot	x	x			x					x	N-A-MA
Village Culturel Afro-Montréal	Festival Yasolo, Fierté noir Montréal	Du 4 au 5 septembre 2026	Café Viger	x	x			x				x	x	N-A-GA
Maggy Flynn - Punch ta vie	DCSLDS	10 septembre 2026	Parc des Faubourgs	x	x									N-A-PA
À la découverte des musiques numériques : Concert immersif	Festival Akousma	11 septembre 2026 (Reporté au 12 septembre 2026 en cas de pluie)	Parc Médéric Martin	x	x									N-A-PA
Briand, Catherine Poète du parc	DCSLDS	12 septembre 2026	Parvis Frontenac	x	x									N-A-PA
Évelyne Pépin & Mélina Kerhoas L'arrivée des opossums	DCSLDS	12 septembre 2026	Place de la création	x	x									N-AF-PA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Briand, CatherinePoète du parc	DCSLDS	12 septembre 2026	Place de la création	x	x									N-AF-PA
Cirque Hors Piste - Cirkorama un happening inclusif et festif	DCSLDS	19 septembre 2026	Parc des Faubourgs	x	x							x	x	N-A-PA
Animation UCI- Rediffusion des courses	DCSLDS	Du 19 au 27 septembre 2026	Place du Village	x	x							x	x	N-A-MA
Animation UCI- Ateliers d'entretien de vélos; vélos smoothies	DCSLDS	19 septembre 2026	Place du Village	x	x									N--A-MA
Animation UCI- Animations musicales et artistiques	SDC du Village	19 septembre 2026	Rue Ste-Catherine Est (Entre la Place du Village et la rue Atateken)	x	x									N-A-MA
Animation UCI- Diffusion de la course sur écran et animations musicales	SDC du quartier latin	19 septembre 2026	Place Pasteur	x	x							x	x	N-A-MA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Animation UCI- Vélos smoothies; activités de promotion de l'histoire du vélo	MEM (Centre des mémoires montréalaises)	19 septembre 2026	Place Jacques-Cartier	x	x									N-AF-PA
Mouvement Vertical - Enracinement	DCSLDS	25 septembre 2026	Place de la Création	x	x									N-A-PA
Animation UCI - Rassemblement festif et ludique	DCSLDS	26 septembre 2026	Place Henri-Dunant	x	x									N-A-MA
Animation UCI - Rassemblement festif et ludique	SDC Montréal Centre-Ville	26 septembre 2026	Square Cabot	x	x									N-A-MA
Projet Alterdogs - ALTERMUNDI	DCSLDS	Du 26 au 27 septembre 2026	Parc des Royaux	x	x									N-A-PA
Animation UCI- Parcours vélo adapté; atelier d'hivernisation vélos; mascotte	DCSLDS	27 septembre 2026	Square Cabot	x	x									N-A-MA

PROGRAMMATION DIVERSES SUR LE DOMAINE PUBLIC (saison 2026, 6e partie A)														
Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement										
				Dérogations										
Événements	Organismes	Dates	Lieux	O-0.1 Occ. dom. public	B-3 art. 20 Bruit	C-4.1 art.3 Circ & Stat	P-1 art. 8 (vente) Paix et ordre sur le domaine public			P-1 art. 8 Consom. d'alcool	P-12.2 art.7 Propreté et protection du domaine public (Peinture sur chaussée)	CA-24-085 art. 29 Civisme, respect, proprété (Coller, clouer, brocher, attacher sur le mobilier urbain)	CA-24-085 art. 45 Civisme, respect, proprété (Échantillons)	Autres informations
							Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques					
Mission Réutilisation	Éco-quartier Peter McGill	3 octobre 2026	Place-Henri-Dunant	x	x									R-A-MA
Tournoi vélo polo (Poutine the net)	Montréal Vélo Polo	Du 3 au 4 octobre 2026	Parc des Vétérans	x	x		x	x						R-A-MA
Merci Borsch	Congrès ukrainien canadien	4 octobre 2026	Square Viger	x	x			x	x	x				R-A-GA

Légende
R : Récurrent
N : Nouvel événement
A : Amplification
AF : Amplification faible
PA :Petite affluence (moins de 100 personnes)
MA : Moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)
GA : Grande affluence (plus de 500)

C-4.1, o. 439 Ordonnance relative à la tenue de programmations diverses sur le domaine public (Saison 2026, 6^e partie A)

Vu le paragraphe 8 de l'article 3 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. La fermeture de rues sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1 de l'ordonnance B-3, o. 821 édictée en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3).
2. L'organisateur d'un événement autorisé sur les sites, heures et lieux d'un événement préalablement autorisé conformément à l'article 1 doit, en tout temps pendant et sur le site de cet événement, être en mesure de produire l'autorisation écrite du directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1260462004) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

P-1, o. 734 Ordonnance relative à la programmation des événements sur le domaine public (Saison 2026, 6^e partie A)

Vu l'article 8 du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1);

À sa séance du 7 juillet 2026 le conseil d'arrondissement décrète :

1. Il est permis de vendre des objets promotionnels, de la nourriture et des boissons alcooliques et non alcoolisées, ainsi que de consommer ces boissons, sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1 de l'ordonnance B-3, o. 821 édictée en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3).
2. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.
3. La nourriture et les boissons doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, seulement sur les sites auxquels réfère l'annexe 1.

Les matières résiduelles recyclables doivent être récupérées.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1260462004) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

P-12.2, o. 286 Ordonnance relative à la tenue de programmations diverses sur le domaine public (Saison 2026, 6^e partie A)

Vu l'article 7 du *Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain* (R.R.V.M., c. P-12.2);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. De la peinture sur chaussée est exceptionnellement permise sur les sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1 de l'ordonnance B-3, o. 821 édictée en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3).
2. L'organisateur d'un événement autorisé sur les sites, heures et lieux d'un événement préalablement autorisé conformément à l'article 1 doit, en tout temps pendant et sur le site de cet événement, être en mesure de produire l'autorisation écrite du directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
3. Durant l'exécution des travaux de peinture :
 - 1° une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons;
 - 2° la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation comme une ligne, une marque ou un signe au sol.
4. L'organisateur d'un événement est responsable de l'application de la présente ordonnance.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1260462004) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

Vu les articles 29 et 45 du *Règlement sur le civisme, le respect et la propreté* (CA-24-085);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Lors des événements identifiés à l'annexe 1 de l'ordonnance B-3, o. 821 édictée en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3), il est permis :

- 1° de coller, clouer, brocher, ou autrement attacher, insérer ou altérer, quoi que ce soit sur le mobilier urbain;
- 2° de distribuer des échantillons des commanditaires reliés à ces événements;
- 3° si nécessaire, de distribuer des échantillons à l'éventaire à partir des kiosques identifiés sur les sites.

2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables sur les sites des événements et selon les horaires identifiés à l'annexe 1 de l'ordonnance B-3, o. 821.

3. Les paragraphes 2° et 3° de l'article 1 ne doivent pas être interprétés comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1260462004) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 juillet 2026

Résolution: CA26 240330

Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C -4.1), une ordonnance déterminant l'obligation de virage à gauche dans la voie de gauche de l'approche est de l'intersection du boulevard De Maisonneuve et de la rue D'Iberville

Il est proposé par Leslie Roberts

appuyé par Effie Giannou

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), article 3, l'ordonnance C-4.1, o. 441 déterminant l'obligation de virage à gauche dans la voie de gauche de l'approche est de l'intersection du boulevard De Maisonneuve et de la rue D'Iberville.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1265482007

Katerine ROWAN

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 juillet 2026

C-4.1, o. 441 Ordonnance déterminant l'obligation de virage à gauche dans la voie de gauche de l'approche est de l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Iberville

Vu le paragraphe 3 de l'article 3 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. L'obligation d'effectuer un virage à gauche dans la voie de rive gauche de l'approche est de l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Iberville conformément au plan d'ingénierie présenté à l'annexe 1.

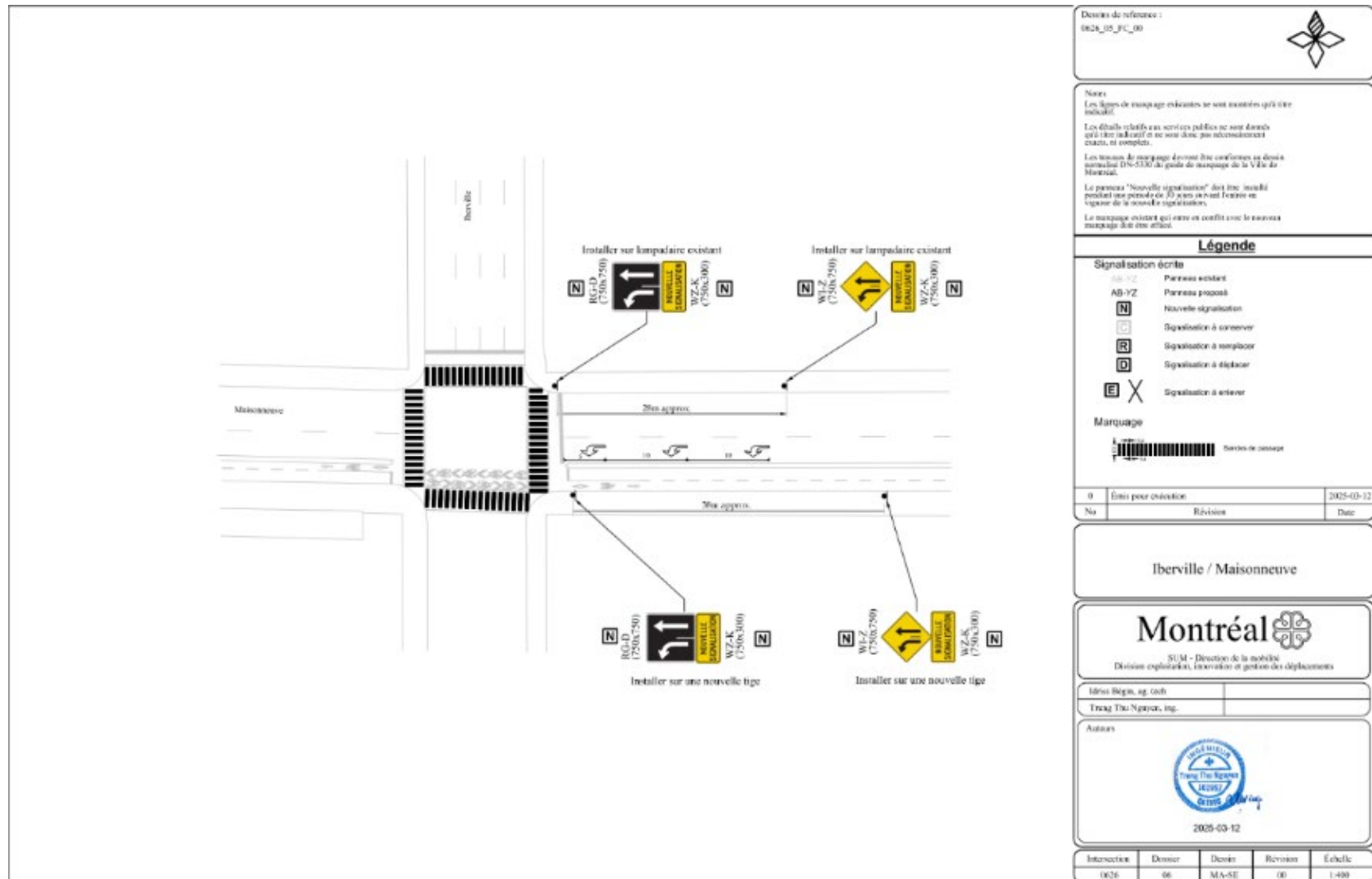
ANNEXE 1

Plan de signalisation

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1265482007) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir, le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

ANNEXE 1

Plan de signalisation



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 juillet 2026

Résolution: CA26 240329

Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance fixant la limite de vitesse prescrite à 20 km/h et identifiant comme rue partagée la rue Saint-Paul Ouest entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-François-Xavier

Il est proposé par Leslie Roberts

appuyé par Effie Giannou

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), l'ordonnance C-4.1, o. 440 fixant la limite de vitesse prescrite à 20 km/h et identifiant comme rue partagée la rue Saint-Paul Ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-François-Xavier, à la fin des travaux de réaménagement du lot 3A.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1265482006

Katerine ROWAN

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 juillet 2026

C-4.1, o. 440 Ordonnance fixant la limite de vitesse prescrite à 20 km/h et identifiant comme rue partagée la rue Saint-Paul Ouest entre le Boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-François-Xavier

Vu les paragraphes 9 et 12 de l'article 3 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1) à l'égard de l'arrondissement de Ville-Marie;

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète:

1. La limite de vitesse affichée prescrite à 20km/h ainsi qu'identifie comme rue partagée :

1° La rue Saint-Paul Ouest entre le Boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-François-Xavier à la fin des travaux de réaménagement de la rue prévue en juillet 2026.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1265482006) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 juillet 2026

Résolution: CA26 240328

Édicter une ordonnance concernant la tenue d'événements sur la Place de la Création du 6 août au 25 septembre 2026

Il est proposé par Leslie Roberts

appuyé par Effie Giannou

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3), article 20, l'ordonnance B-3, o. 822 concernant la tenue d'événements sur la Place de la Création du 6 août au 25 septembre 2026

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1268188016

Katerine ROWAN

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 juillet 2026

Vu l'article 20 du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur le site, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
2. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.
3. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé pour les événements mentionnés à l'annexe 1 est de 80 dBA et 100 dBC, Leq 15 minutes, mesuré à 35 mètres des appareils sonores installés sur le site.
4. Un écart excédant 20 dB entre les dBA et dBC (Leq 15 minutes) est interdit.
5. Il est de l'obligation du promoteur de :
 - 1° Déposer à l'arrondissement de Ville-Marie des rapports d'événements mensuels relatifs aux plaintes et aux mesures des niveaux de pression acoustique sur le site;
 - 2° Mettre en place un système de gestion des plaintes;
 - 3° Produire, pour le 15 novembre 2026, un bilan à la suite des événements tenus durant la saison 2026;
 - 4° Proposer et prévoir des mesures de mitigation afin de minimiser les effets du bruit des événements aux secteurs périphériques du site.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LA PLACE DE LA CRÉATION DU 6 AOÛT AU 25 SEPTEMBRE 2026

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1268188016) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site internet de l'Arrondissement.

**ANNEXE 1 - PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LA PLACE DE LA CRÉATION
DU 6 AOÛT AU 25 SEPTEMBRE 2026**

06-août	Atelier Vannerie avec Hilocanta, Chant du fil	17 h 00 à 19 h 00
07-août	Atelier Vannerie avec Hilocanta, Chant du fil	17 h 00 à 19 h 00
08-août	Atelier Vannerie avec Hilocanta, Chant du fil	10 h 30 à 12 h 30
13-août	Poète du parc (report le 14 août en cas de pluie)	16 h 30 à 19h 30
29-août	Spectacle de danse – Circuit Est	11 h 30 à 13 h 00
12 septembre	Spectacle Jeunesse - Évelyne Pépin & Mélina Kerhoas - L'arrivée des opossums	10 h 30 à 12 h 00
	Poète du parc	13 h 30 à 16 h 30
25 septembre	Spectacle de danse – 2 représentations	17 h 30 à 18 h 00 et
	Mouvement vertical – Enracinement	19 h 30 à 20 h 00

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 juillet 2026

Résolution: CA26 240326

Approuver des initiatives culturelles, autoriser l'occupation du domaine public et édicter les ordonnances du 14 juillet au 4 octobre 2026

Il est proposé par Leslie Roberts

appuyé par Effie Giannou

D'autoriser l'occupation du domaine public du 14 juillet au 4 octobre 2026 et d'édicter les ordonnances nécessaires à la réalisation d'initiatives culturelles sur le domaine public, soit :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3), article 20, l'ordonnance B-3, o. 820 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), articles 3 et 8, l'ordonnance P-1, o. 733 permettant la vente d'objets promotionnels, d'aliments, des boissons alcooliques ou non ainsi que la consommation de ces boissons, selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2), article 7, l'ordonnance P-12.2, o. 285 permettant de peindre et de dessiner sur la chaussée selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le civisme, le respect et la propreté de l'arrondissement de Ville-Marie (CA-24-085), articles 29 et 45, l'ordonnance CA-24-085, o. 264 permettant l'installation de fanions sur les lampadaires et de distribuer des échantillons des commanditaires reliés à ces événements selon les sites, dates et horaires des événements identifiés.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1265703009

Katerine ROWAN

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 juillet 2026

B-3, o. 820 Ordonnance relative aux initiatives culturelles du 14 juillet au 4 octobre 2026

Vu l'article 20 du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
2. Le promoteur d'une initiative culturelle autorisée sur les sites, heures et lieux d'un événement doit, en tout temps pendant et sur le site de cette initiative culturelle, être en mesure de produire l'autorisation écrite de la Division Festivals et événements.
3. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA et 100 dBC, LAeq 15 minutes, mesuré à 35 mètres de la source.
4. Un écart excédant 20 dB entre les dBA et dBC (LAeq 15 minutes) est interdit.
5. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

ANNEXE 1
TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1265703009) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

ANNEXE 1

TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Division Festivals et événements

Tableau des initiatives culturelles

Sommaire

1265703009

pour le conseil d'arrondissement du mardi 7 juillet 2026

Ordonnances													
Initiatives culturelles	Organismes	Du montage au démontage		Lieux	P-1 art. 8 (vente)			P-1 art. 3	B-3 art. 20	CA-24-085 art. 29	CA-24-085 art. 45	P12.2 art. 7	Remarques
		Date début	Date fin		Marchandises	Aliments et boissons non alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation d'alcool	Bruit	Affiche sur lampadaires	Échantillons	Peinture sur chaussée	
Séances hebdomadaires de yoga en plein air - programmation spéciale liée au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Pop Spirit	14 juillet	28 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	Les 14,16,21,23,28, 30 juillet de même que les 4,6,11,13,18,20, 25 et 27 août de 7h15 à 8h am, inclusivement. (Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h
Festival Juste pour rire	Festival Juste pour rire	16 juillet	1 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Saint-Urbain, De Maisonneuve entre Jeanne-Mance et De Bleury, Terrain 66	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	16 au 26 juillet de 15h à 23h30	N/A	N/A	N/A	Ajout au Sommaire 1265703006 - Ajout de la journée du 26 juillet et modification des heures de bruit pour toute la période
Fierté Montréal (Pôle du Village)	Fierté Montréal	29 juillet	11 août	Sainte-Catherine entre Saint-Hubert et Papineau, Atateken entre De Maisonneuve et René-Lévesque	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août	31 juillet au 9 août	N/A	N/A
Under Pressure	Convention internationale de la culture urbain (CICU)	30 juillet	10 août	De Boisbriand entre Saint-Dominique et de l'Hôtel-de-Ville, De Bullion entre Sainte-Catherine Est et De Boisbriand	8 au 9 août de 9h30 à 20h	N/A	N/A	N/A	8 au 9 août de 9h30 à 20h	8 au 9 août	8 au 9 août	8 au 9 août	N/A
Festival international Présence autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	31 juillet	13 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Jeanne-Mance, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Terrain 66	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août de 10h à 00h30	N/A	N/A	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août	6 au 10 août	6 au 10 août	N/A
Cycle de projections en plein air : événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Les Amis de la Montagne	4 août	27 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	4,11, 21 août de 16h à 23h (Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h
Anniversaire du Traité de la Grande Paix de Montréal	Je lis autochtone !	4 août	4 août	Parc du Mont-Royal	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Fierté Montréal (Défilé)	Fierté Montréal	9 août	9 août	René-Lévesque entre Peel et Wolfe	N/A	N/A	N/A	N/A	9 août entre 10h et 18h	9 août	9 août	N/A	N/A

Jeux de lumières	SAT	10 août	10 septembre	Place de la Paix	N/A	N/A	N/A	N/A	10 août au 10 septembre de 17h à 23h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival M.A.D.	Festival M.A.D. Montréal	12 août	26 août 206	Place des Festivals, Sainte-Catherine Ouest entre Balmoral et Saint-Urbain, Balmoral entre Sainte-Catherine Ouest et De Maisonneuve, Promenade des Artistes, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Jeanne-Mance entre Sainte-Catherine Ouest et du Président-Kennedy	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 00h30	20 au 23 août	20 au 23 août	N/A	N/A
MUTEK - Village Numérique	MUTEK	13 août	8 septembre	Parterre, Petit Parterre, De Maisonneuve, station Saint-Laurent	N/A	N/A	N/A	N/A	20 août au 3 septembre de 17h00 à 23h00	N/A	N/A	N/A	N/A
H2O et La forme des choses : hommage à Pierre-Mercure - événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Le Nouvel Ensemble Moderne	22 août	30 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	22 août de 9h à 18h. (Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h
MUTEK	MUTEK	24 août	31 août	Esplanade Tranquille	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h00	26 au 30 août	26 au 30 août	N/A	N/A
Le dîner en blanc	Dîner en Blanc International de Montréal	28 août	29 août	des Canadiens entre de la Montagne et Peel	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	N/A	28 août de 17h à 23h30	N/A	N/A
Everesting Camilien-Houde pour la fondation - Oberson	La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	30 août	30 août	Parc du Mont-Royal	30 août de 7h à 16h	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival des arts de ruelle	Festival des arts de ruelle	5 septembre	5 septembre	Sainte-Catherine entre Balmoral et Papineau	N/A	N/A	N/A	N/A	5 septembre de 16h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026	Mondiaux Montréal 2026	5 septembre	4 octobre	Parc du Mont-Royal, parc Jeanne-Mance, du Parc entre Mont-Royal et des Pins	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre	19 au 27 septembre	5 au 4 octobre	Zone de départ et d'arrivée seulement
Festival Quartiers Danses	Festival Quartiers Danses / Danse Imedia O.S.B.L.	9 septembre	19 septembre	Place des Festivals, Jardins Gamelin, Place d'Armes, Place du Village, Sainte-Catherine devant Esplanade Tranquille	N/A	N/A	N/A	N/A	9 au 19 septembre de 12h à 22h	N/A	N/A	N/A	N/A

P-1, o. 733 Ordonnance relative aux initiatives culturelles du 14 juillet au 4 octobre 2026

Vu les articles 3 et 8 du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Il est permis de vendre des objets promotionnels, des aliments, des boissons alcooliques ou non ainsi que la consommation de ces boissons, selon les sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
2. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.
3. La nourriture et les boissons doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, seulement sur les sites auxquels réfère l'annexe 1.

ANNEXE 1
TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1265703009) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

ANNEXE 1

TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Division Festivals et événements

Tableau des initiatives culturelles

Sommaire

1265703009

pour le conseil d'arrondissement du mardi 7 juillet 2026

Ordonnances													
Initiatives culturelles	Organismes	Du montage au démontage		Lieux	P-1 art. 8 (vente)			P-1 art. 3	B-3 art. 20	CA-24-085 art. 29	CA-24-085 art. 45	P12.2 art. 7	Remarques
		Date début	Date fin		Marchandises	Aliments et boissons non alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation d'alcool	Bruit	Affiche sur lampadaires	Échantillons	Peinture sur chaussée	
Séances hebdomadaires de yoga en plein air - programmation spéciale liée au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Pop Spirit	14 juillet	28 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	Les 14,16,21,23,28, 30 juillet de même que les 4,6,11,13,18,20, 25 et 27 août de 7h15 à 8h am, inclusivement. (Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h
Festival Juste pour rire	Festival Juste pour rire	16 juillet	1 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Saint-Urbain, De Maisonneuve entre Jeanne-Mance et De Bleury, Terrain 66	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	16 au 26 juillet de 15h à 23h30	N/A	N/A	N/A	Ajout au Sommaire 1265703006 - Ajout de la journée du 26 juillet et modification des heures de bruit pour toute la période
Fierté Montréal (Pôle du Village)	Fierté Montréal	29 juillet	11 août	Sainte-Catherine entre Saint-Hubert et Papineau, Atateken entre De Maisonneuve et René-Lévesque	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août	31 juillet au 9 août	N/A	N/A
Under Pressure	Convention internationale de la culture urbain (CICU)	30 juillet	10 août	De Boisbriand entre Saint-Dominique et de l'Hôtel-de-Ville, De Bullion entre Sainte-Catherine Est et De Boisbriand	8 au 9 août de 9h30 à 20h	N/A	N/A	N/A	8 au 9 août de 9h30 à 20h	8 au 9 août	8 au 9 août	8 au 9 août	N/A
Festival international Présence autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	31 juillet	13 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Jeanne-Mance, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Terrain 66	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août de 10h à 00h30	N/A	N/A	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août	6 au 10 août	6 au 10 août	N/A
Cycle de projections en plein air : événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Les Amis de la Montagne	4 août	27 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	4,11, 21 août de 16h à 23h (Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h
Anniversaire du Traité de la Grande Paix de Montréal	Je lis autochtone !	4 août	4 août	Parc du Mont-Royal	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Fierté Montréal (Défilé)	Fierté Montréal	9 août	9 août	René-Lévesque entre Peel et Wolfe	N/A	N/A	N/A	N/A	9 août entre 10h et 18h	9 août	9 août	N/A	N/A

Jeux de lumières	SAT	10 août	10 septembre	Place de la Paix	N/A	N/A	N/A	N/A	10 août au 10 septembre de 17h à 23h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival M.A.D.	Festival M.A.D. Montréal	12 août	26 août 206	Place des Festivals, Sainte-Catherine Ouest entre Balmoral et Saint-Urbain, Balmoral entre Sainte-Catherine Ouest et De Maisonneuve, Promenade des Artistes, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Jeanne-Mance entre Sainte-Catherine Ouest et du Président-Kennedy	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 00h30	20 au 23 août	20 au 23 août	N/A	N/A
MUTEK - Village Numérique	MUTEK	13 août	8 septembre	Parterre, Petit Parterre, De Maisonneuve, station Saint-Laurent	N/A	N/A	N/A	N/A	20 août au 3 septembre de 17h00 à 23h00	N/A	N/A	N/A	N/A
H2O et La forme des choses : hommage à Pierre-Mercure - événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Le Nouvel Ensemble Moderne	22 août	30 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	22 août de 9h à 18h. (Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h
MUTEK	MUTEK	24 août	31 août	Esplanade Tranquille	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h00	26 au 30 août	26 au 30 août	N/A	N/A
Le dîner en blanc	Dîner en Blanc International de Montréal	28 août	29 août	des Canadiens entre de la Montagne et Peel	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	N/A	28 août de 17h à 23h30	N/A	N/A
Everesting Camilien-Houde pour la fondation - Oberson	La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	30 août	30 août	Parc du Mont-Royal	30 août de 7h à 16h	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival des arts de ruelle	Festival des arts de ruelle	5 septembre	5 septembre	Sainte-Catherine entre Balmoral et Papineau	N/A	N/A	N/A	N/A	5 septembre de 16h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026	Mondiaux Montréal 2026	5 septembre	4 octobre	Parc du Mont-Royal, parc Jeanne-Mance, du Parc entre Mont-Royal et des Pins	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre	19 au 27 septembre	5 au 4 octobre	Zone de départ et d'arrivée seulement
Festival Quartiers Danses	Festival Quartiers Danses / Danse Imedia O.S.B.L.	9 septembre	19 septembre	Place des Festivals, Jardins Gamelin, Place d'Armes, Place du Village, Sainte-Catherine devant Esplanade Tranquille	N/A	N/A	N/A	N/A	9 au 19 septembre de 12h à 22h	N/A	N/A	N/A	N/A

P-12.2, o. 285 Ordonnance relative aux initiatives culturelles du 14 juillet au 4 octobre 2026

Vu l'article 7 du *Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain* (R.R.V.M., c. P-12.2);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. De la peinture sur chaussée est exceptionnellement permise sur les sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
2. Durant l'exécution des travaux de peinture :
 - 1° une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons;
 - 2° la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation comme une ligne, une marque ou un signe au sol.
3. Cette autorisation est valable selon les dates mentionnées à l'annexe 1.
4. À l'expiration de la période visée à l'article 3, la peinture doit être enlevée.
5. L'organisateur d'un événement est responsable de l'application de la présente ordonnance.

ANNEXE 1
TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1265703009) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

ANNEXE 1 TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Division Festivals et événements

Tableau des initiatives culturelles

Sommaire

1265703009

pour le conseil d'arrondissement du mardi 7 juillet 2026

Ordonnances													
Initiatives culturelles	Organismes	Du montage au démontage		Lieux	P-1 art. 8 (vente)			P-1 art. 3	B-3 art. 20	CA-24-085 art. 29	CA-24-085 art. 45	P12.2 art. 7	Remarques
		Date début	Date fin		Marchandises	Aliments et boissons non alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation d'alcool	Bruit	Affiche sur lampadaires	Échantillons	Peinture sur chaussée	
Séances hebdomadaires de yoga en plein air - programmation spéciale liée au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Pop Spirit	14 juillet	28 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	Les 14,16,21,23,28, 30 juillet de même que les 4,6,11,13,18,20, 25 et 27 août de 7h15 à 8h am, inclusivement. (Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h
Festival Juste pour rire	Festival Juste pour rire	16 juillet	1 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Saint-Urbain, De Maisonneuve entre Jeanne-Mance et De Bleury, Terrain 66	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	16 au 26 juillet de 15h à 23h30	N/A	N/A	N/A	Ajout au Sommaire 1265703006 - Ajout de la journée du 26 juillet et modification des heures de bruit pour toute la période
Fierté Montréal (Pôle du Village)	Fierté Montréal	29 juillet	11 août	Sainte-Catherine entre Saint-Hubert et Papineau, Atateken entre De Maisonneuve et René-Lévesque	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août	31 juillet au 9 août	N/A	N/A
Under Pressure	Convention internationale de la culture urbain (CICU)	30 juillet	10 août	De Boisbriand entre Saint-Dominique et de l'Hôtel-de-Ville, De Bullion entre Sainte-Catherine Est et De Boisbriand	8 au 9 août de 9h30 à 20h	N/A	N/A	N/A	8 au 9 août de 9h30 à 20h	8 au 9 août	8 au 9 août	8 au 9 août	N/A
Festival international Présence autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	31 juillet	13 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Jeanne-Mance, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Terrain 66	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août de 10h à 00h30	N/A	N/A	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août	6 au 10 août	6 au 10 août	N/A
Cycle de projections en plein air : événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Les Amis de la Montagne	4 août	27 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	4,11, 21 août de 16h à 23h (Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h
Anniversaire du Traité de la Grande Paix de Montréal	Je lis autochtone !	4 août	4 août	Parc du Mont-Royal	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Fierté Montréal (Défilé)	Fierté Montréal	9 août	9 août	René-Lévesque entre Peel et Wolfe	N/A	N/A	N/A	N/A	9 août entre 10h et 18h	9 août	9 août	N/A	N/A

Jeux de lumières	SAT	10 août	10 septembre	Place de la Paix	N/A	N/A	N/A	N/A	10 août au 10 septembre de 17h à 23h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival M.A.D.	Festival M.A.D. Montréal	12 août	26 août 206	Place des Festivals, Sainte-Catherine Ouest entre Balmoral et Saint-Urbain, Balmoral entre Sainte-Catherine Ouest et De Maisonneuve, Promenade des Artistes, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Jeanne-Mance entre Sainte-Catherine Ouest et du Président-Kennedy	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 00h30	20 au 23 août	20 au 23 août	N/A	N/A
MUTEK - Village Numérique	MUTEK	13 août	8 septembre	Parterre, Petit Parterre, De Maisonneuve, station Saint-Laurent	N/A	N/A	N/A	N/A	20 août au 3 septembre de 17h00 à 23h00	N/A	N/A	N/A	N/A
H2O et La forme des choses : hommage à Pierre-Mercure - événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Le Nouvel Ensemble Moderne	22 août	30 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	22 août de 9h à 18h. (Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h
MUTEK	MUTEK	24 août	31 août	Esplanade Tranquille	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h00	26 au 30 août	26 au 30 août	N/A	N/A
Le dîner en blanc	Dîner en Blanc International de Montréal	28 août	29 août	des Canadiens entre de la Montagne et Peel	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	N/A	28 août de 17h à 23h30	N/A	N/A
Everesting Camilien-Houde pour la fondation - Oberson	La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	30 août	30 août	Parc du Mont-Royal	30 août de 7h à 16h	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival des arts de ruelle	Festival des arts de ruelle	5 septembre	5 septembre	Sainte-Catherine entre Balmoral et Papineau	N/A	N/A	N/A	N/A	5 septembre de 16h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026	Mondiaux Montréal 2026	5 septembre	4 octobre	Parc du Mont-Royal, parc Jeanne-Mance, du Parc entre Mont-Royal et des Pins	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre	19 au 27 septembre	5 au 4 octobre	Zone de départ et d'arrivée seulement
Festival Quartiers Danses	Festival Quartiers Danses / Danse Imedia O.S.B.L.	9 septembre	19 septembre	Place des Festivals, Jardins Gamelin, Place d'Armes, Place du Village, Sainte-Catherine devant Esplanade Tranquille	N/A	N/A	N/A	N/A	9 au 19 septembre de 12h à 22h	N/A	N/A	N/A	N/A

**CA-24-085, o. 264 Ordonnance relative aux initiatives culturelles du 14 juillet
au 4 octobre 2026**

Vu les articles 29 et 45 du *Règlement sur le civisme, le respect et la propreté* (CA-24-085);

À sa séance du 7 juillet 2026, le conseil d'arrondissement décrète :

1. L'installation de fanions est exceptionnellement permise sur les lampadaires aux sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
2. Ces fanions doivent être fixés solidement et doivent être faits d'un matériau résistant au feu ou ignifugé.
3. À l'expiration de la période visée à l'article 1, les fanions doivent être enlevés.
4. L'organisateur d'un événement est responsable des dommages ou réclamations pouvant résulter du maintien et de l'enlèvement de ces fanions.
5. La distribution des échantillons des commanditaires reliés à ces événements est permise à partir des kiosques identifiés aux dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.
6. L'article 5 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

ANNEXE 1
TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1265703009) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 juillet 2026, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'Arrondissement.

ANNEXE 1

TABLEAU DES INITIATIVES CULTURELLES

SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Division Festivals et événements

Tableau des initiatives culturelles

Sommaire

1265703009

pour le conseil d'arrondissement du mardi 7 juillet 2026

Ordonnances													
Initiatives culturelles	Organismes	Du montage au démontage		Lieux	P-1 art. 8 (vente)			P-1 art. 3	B-3 art. 20	CA-24-085 art. 29	CA-24-085 art. 45	P12.2 art. 7	Remarques
		Date début	Date fin		Marchandises	Aliments et boissons non alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation d'alcool	Bruit	Affiche sur lampadaires	Échantillons	Peinture sur chaussée	
Séances hebdomadaires de yoga en plein air - programmation spéciale liée au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Pop Spirit	14 juillet	28 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	Les 14,16,21,23,28, 30 juillet de même que les 4,6,11,13,18,20, 25 et 27 août de 7h15 à 8h am, inclusivement. (Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les vendredis 17-24-31 juillet de même que les 7-14-21-28 août de 7h15 à 9h
Festival Juste pour rire	Festival Juste pour rire	16 juillet	1 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Saint-Urbain, De Maisonneuve entre Jeanne-Mance et De Bleury, Terrain 66	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	26 juillet de 15h à 23h30	16 au 26 juillet de 15h à 23h30	N/A	N/A	N/A	Ajout au Sommaire 1265703006 - Ajout de la journée du 26 juillet et modification des heures de bruit pour toute la période
Fierté Montréal (Pôle du Village)	Fierté Montréal	29 juillet	11 août	Sainte-Catherine entre Saint-Hubert et Papineau, Atateken entre De Maisonneuve et René-Lévesque	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août de 10h à 23h	31 juillet au 9 août	31 juillet au 9 août	N/A	N/A
Under Pressure	Convention internationale de la culture urbain (CICU)	30 juillet	10 août	De Boisbriand entre Saint-Dominique et de l'Hôtel-de-Ville, De Bullion entre Sainte-Catherine Est et De Boisbriand	8 au 9 août de 9h30 à 20h	N/A	N/A	N/A	8 au 9 août de 9h30 à 20h	8 au 9 août	8 au 9 août	8 au 9 août	N/A
Festival international Présence autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	31 juillet	13 août	Place des Festivals, Sainte-Catherine entre De Bleury et Jeanne-Mance, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Terrain 66	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août de 10h à 00h30	N/A	N/A	6 au 10 août de 10h à 00h30	6 au 10 août	6 au 10 août	6 au 10 août	N/A
Cycle de projections en plein air : événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Les Amis de la Montagne	4 août	27 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	4,11, 21 août de 16h à 23h (Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : les 22 et 27 août de 16h à 23h
Anniversaire du Traité de la Grande Paix de Montréal	Je lis autochtone !	4 août	4 août	Parc du Mont-Royal	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	4 août de 8h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Fierté Montréal (Défilé)	Fierté Montréal	9 août	9 août	René-Lévesque entre Peel et Wolfe	N/A	N/A	N/A	N/A	9 août entre 10h et 18h	9 août	9 août	N/A	N/A

Jeux de lumières	SAT	10 août	10 septembre	Place de la Paix	N/A	N/A	N/A	N/A	10 août au 10 septembre de 17h à 23h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival M.A.D.	Festival M.A.D. Montréal	12 août	26 août 206	Place des Festivals, Sainte-Catherine Ouest entre Balmoral et Saint-Urbain, Balmoral entre Sainte-Catherine Ouest et De Maisonneuve, Promenade des Artistes, De Maisonneuve entre De Bleury et Saint-Urbain, Jeanne-Mance entre Sainte-Catherine Ouest et du Président-Kennedy	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 01h00	20 au 23 août de 12h00 à 00h30	20 au 23 août	20 au 23 août	N/A	N/A
MUTEK - Village Numérique	MUTEK	13 août	8 septembre	Parterre, Petit Parterre, De Maisonneuve, station Saint-Laurent	N/A	N/A	N/A	N/A	20 août au 3 septembre de 17h00 à 23h00	N/A	N/A	N/A	N/A
H2O et La forme des choses : hommage à Pierre-Mercure - événement spécial lié au 150e anniversaire du parc du Mont-Royal	Le Nouvel Ensemble Moderne	22 août	30 août	Parc du Mont-Royal	N/A	N/A	N/A	N/A	22 août de 9h à 18h. (Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h)	N/A	N/A	N/A	Contingence météo : 29 août 2026 de 9h à 18h
MUTEK	MUTEK	24 août	31 août	Esplanade Tranquille	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h30	25 au 30 août de 17h à 00h00	26 au 30 août	26 au 30 août	N/A	N/A
Le dîner en blanc	Dîner en Blanc International de Montréal	28 août	29 août	des Canadiens entre de la Montagne et Peel	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	28 août de 17h à 23h30	N/A	28 août de 17h à 23h30	N/A	N/A
Everesting Camilien-Houde pour la fondation - Oberson	La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	30 août	30 août	Parc du Mont-Royal	30 août de 7h à 16h	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	30 août de 7h à 16h	N/A	N/A	N/A	N/A
Festival des arts de ruelle	Festival des arts de ruelle	5 septembre	5 septembre	Sainte-Catherine entre Balmoral et Papineau	N/A	N/A	N/A	N/A	5 septembre de 16h à 20h	N/A	N/A	N/A	N/A
Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026	Mondiaux Montréal 2026	5 septembre	4 octobre	Parc du Mont-Royal, parc Jeanne-Mance, du Parc entre Mont-Royal et des Pins	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre de 7h à 23h	19 au 27 septembre	19 au 27 septembre	5 au 4 octobre	Zone de départ et d'arrivée seulement
Festival Quartiers Danses	Festival Quartiers Danses / Danse Imedia O.S.B.L.	9 septembre	19 septembre	Place des Festivals, Jardins Gamelin, Place d'Armes, Place du Village, Sainte-Catherine devant Esplanade Tranquille	N/A	N/A	N/A	N/A	9 au 19 septembre de 12h à 22h	N/A	N/A	N/A	N/A